

BATLA MINERALS
Société Anonyme au Capital de 53.500 €
Zac de Cerceron 610, Voie Denis Papin
83700 Saint-Raphaël

RCS Fréjus B 493 056 162

Rapport du Conseil d'Administration du 6 juillet 2023
à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 septembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société à l'effet notamment de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023.

Les convocations prescrites par la loi ont été régulièrement effectuées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.



BATLA MINERALS S.A. est une société française d'investissement, spécialisée dans la détention et l'exploration de titres miniers avec une spécialisation sur l'extraction de diamants. Elle est cotée sur le Marché Libre de NYSE – EURONEXT Paris (EURONEXT ACCESS) depuis mai 2007. Sa stratégie est de se focaliser sur son portefeuille actuel de titres miniers.

BATLA MINERALS S.A. concentre son activité sur l'Afrique australe et cherche en priorité à exploiter des concessions minières de diamants.

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDE

- 1.1 Situation et activité du Groupe
- 1.2 Analyse des affaires et de la situation
- 1.3 Principaux risques et incertitudes
- 1.4 Exposé sur les résultats économiques et financiers
- 1.5 Présentation des comptes consolidés
- 1.6 Tableau des résultats du Groupe

RAPPORT SUR LA SITUATION ET L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

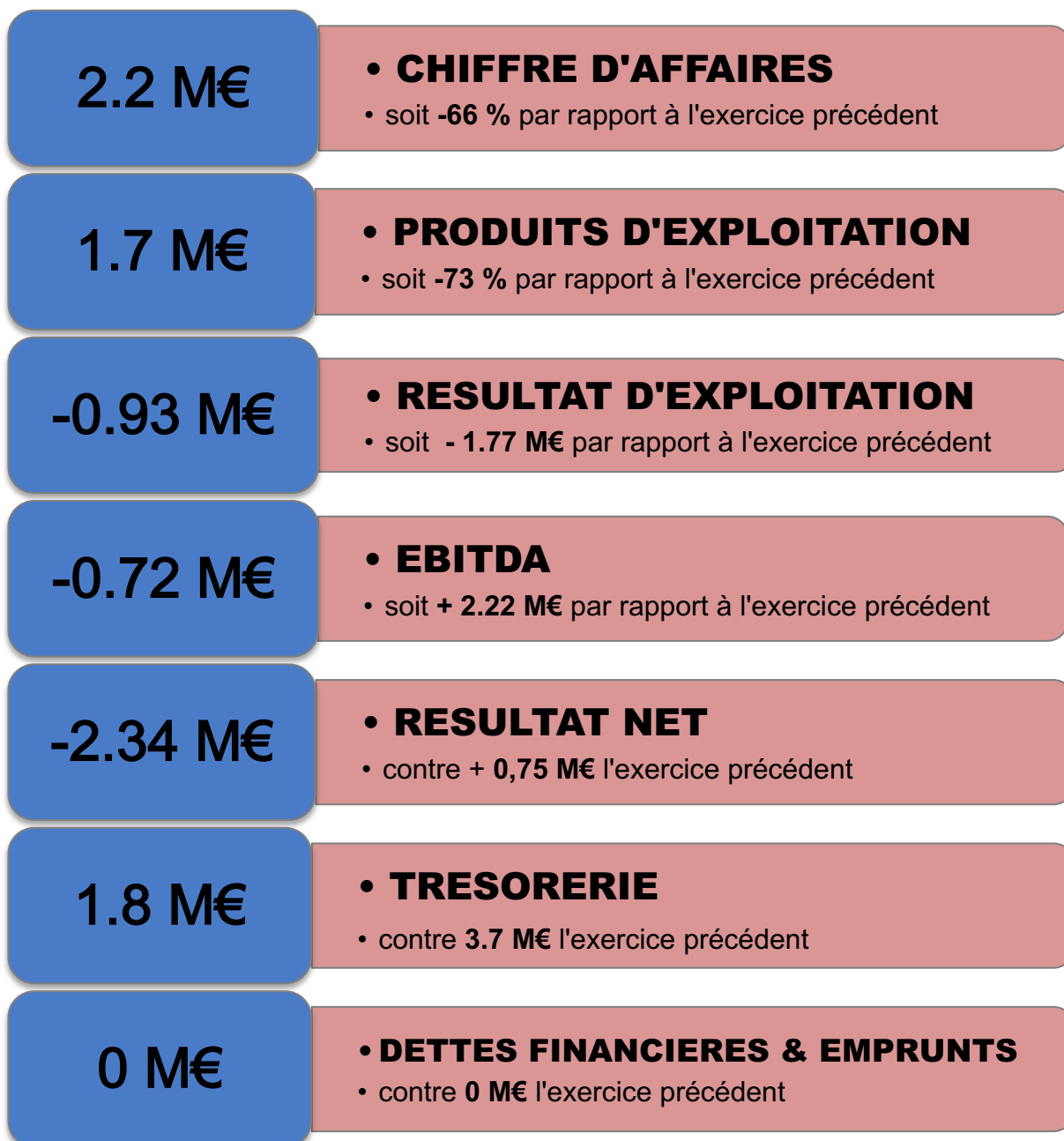
- 2.1 Activité et situation de la Société
- 2.2 Perspectives
- 2.3 Principaux risques et incertitudes
- 2.4 Evènements importants post clôture
- 2.5 Recherche et développement
- 2.6 Capital social et participations
- 2.7 Modalités particulières de participation des actionnaires à l'assemblée générale
- 2.8 Présentation des comptes annuels
- 2.9 Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 mars 2023
- 2.10 Délais de paiement
- 2.11 Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce
- 2.12 Informations concernant les mandataires sociaux
- 2.13 Modalités d'exercice de la Direction Générale
- 2.14 Information relative à la participation des salariés au capital social de la société
- 2.15 Dépenses non déductibles fiscalement
- 2.16 Rapport sur le gouvernement d'entreprise
- 2.17 Tableau des résultats de la Société

I - RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDE

1.1 Situation et activité du Groupe Batla Minerals

1.1.1 Faits marquants

❖ Zoom sur les éléments chiffrés



❖ **Contrat de concession d'Alluvial Ventures (Pty) Ltd et cession**

Les opérations du groupe sur le site minier de Letseng ont pris fin en juin 2022. Elles ont été suivies d'une phase de nettoyage du site, qui a été finalisée suivant l'approbation de Letseng, conformément aux termes du contrat, en septembre 2022. En l'absence d'autres projets appropriés pour déployer les actifs restants d'Alluvial Ventures, un processus de vente a été lancé, permettant au groupe de réaliser la valeur maximale des actifs restants à vendre. Ces ventes ont été finalisées à la fin du mois de septembre 2022.

En l'absence d'autres perspectives d'activité pour Alluvial Ventures (AV) au Lesotho, et suite à une offre d'achat d'un tiers indépendant, il a été décidé de céder AV, ainsi que Druid (Pty) Ltd et Skip FF (Pty) Ltd. Cet accord de vente a été conclu en décembre 2022.

❖ **Projet Kolo**

Le projet de kimberlite Kolo du Groupe au Lesotho est resté en état d'entretien et de maintenance après l'achèvement des activités de la première phase (extraction d'essai) en septembre 2018. La concession minière initiale de 10 ans a expiré en juillet 2021 et le Groupe a soumis une demande de prolongation conformément à l'accord initial avec le gouvernement du Lesotho. Cependant, le gouvernement a refusé de renouveler la concession et le Groupe (via Reskol, le titulaire du bail minier) a intenté une action en justice contre le ministre des Mines du Lesotho pour ne pas avoir suivi la procédure régulière lors de l'examen de la demande de renouvellement. Ce tribunal a statué contre Reskol, concluant en faveur du gouvernement en septembre 2022. Reskol a immédiatement lancé une procédure d'appel. En raison de ces développements et sans perspectives claires, le groupe a pris la décision de quitter le Lesotho et a cédé la totalité de sa participation dans Batla Investment Holding, la holding mauricienne détenant le projet minier de Kolo au Lesotho. Cette vente a été finalisée en décembre 2022.

❖ **Remboursement de la prime d'émission**

Le 5 décembre 2022, les actionnaires ont approuvé le remboursement partiel, pour un montant de 10 058 000 €, de la prime d'émission générée par l'augmentation de capital de 2007, par voie de distribution exceptionnelle dudit montant.

❖ **Cession de la carrière d'Elsana Quarry (Pty) Ltd**

Ayant conclu précédemment que l'investissement dans la carrière d'Elsana n'était pas tout à fait aligné sur les objectifs globaux du groupe en matière d'exploitation axée sur le diamant, le groupe a envisagé de céder sa participation dans la carrière. Après que quelques offres infructueuses aient été envisagées, une vente a finalement été conclue en novembre 2022 au profit de la société Valmont

Investment and Consulting (pty) Ltd (Valmont), dont Mr Jean Retief est le représentant légal et unique actionnaire, en association avec Mr Kobus de Kock, et le groupe a pu ainsi récupérer l'intégralité de son investissement dans la carrière.

❖ **Prêt Metecho**

La créance de la Société résultant du prêt consenti à Metecho a été cédée en octobre 2022 à Garfield pour 6 298 488 €, dont 298 488 € d'intérêts cumulés, mettant fin au contrat de prêt sous-jacent. Le prix de cession, correspondant au montant en principal et des intérêts dûs, a été entièrement réglé par compensation.

❖ **Opérations El Nino Mining (Pty) Ltd**

En l'absence d'options d'investissement viables à envisager dans l'immédiat pour le groupe, la décision a été prise de mettre fin aux activités d'El Nino Mining (Pty) Ltd, la seule filiale restante du groupe en Afrique du Sud, qui devra être liquidée ou vendue, et par suite de mettre fin également aux contrats de travail du personnel restant.

1.1.2 Activités du Groupe


Suite à la cession de Batla Investment Holdings, avec ses filiales Reskol Diamond Mining, Kolo Holdings et Toro Diamonds ; Druid, Skip et Alluvial Ventures ; Batla Resources et sa filiale Elsana Quarry ; le groupe se compose uniquement de Batla Minerals SA et El Nino Mining (Pty) Ltd au 1er décembre 2022. À la fin de l'année, il n'y avait plus d'opérations minières actives au sein du groupe.

Au cours de l'exercice écoulé, les activités du Groupe se répartissaient en 2 branches principales :

- Activité liée aux minéraux précieux : le diamant
- Activité liée à la construction : Granit



1.1.2.1 Activité « Diamant »

Site de LETSENG	
Localisation	
Société	Alluvial Ventures (Pty) Ltd
Statut	En activité
Minerai	Diamant
Méthode de minage	Mine à ciel ouvert
Forme	Concessionnaire / Contrat d'opérateur minier

Au cours de l'exercice écoulé, Alluvial Ventures (Pty) Ltd (AV) a continué d'opérer sur la concession du site de Letseng (Royaume du Lesotho) pour le compte de Letseng Diamonds Ltd, filiale de Gem Diamonds International Ltd jusqu'à fin juin 2022, date à laquelle le contrat s'est terminé.

Au cours du premier trimestre de l'année, AV a continué de traiter un mélange de kimberlite à faible et haute teneur fourni par Letseng Diamonds selon les termes du contrat, mais les fortes précipitations et le minerai humide ont eu un impact négatif sur les tonnages de production d'AV pendant ces 3 mois d'activité. Cela s'est traduit par une diminution du nombre de tonnes traitées par rapport au budget. AV a également récupéré proportionnellement moins de carats que prévu, ce que l'équipe d'exploitation d'AV a attribué à une « performance négative » de la ressource car tous les contrôles de l'usine ont été effectués et jugés en ordre. Cela s'est traduit par une baisse significative des revenus nets réalisés par AV au cours de ses 3 derniers mois d'activité et par une sous-performance générale de la rentabilité par rapport au budget pour le dernier trimestre d'activité d'AV.

À l'expiration du contrat et sans autre perspective opérationnelle viable pour AV, la majorité du personnel d'AV a été licenciée en juin 2022. Un petit effectif est resté pour superviser le démantèlement de l'usine et son retrait du site de Letseng, comme l'exigeait l'accord. Tous les équipements d'AV ont été retirés du site et une réhabilitation complète du site a été effectuée en septembre 2022.

En septembre 2022, Letseng a confirmé qu'AV avait respecté tous ses engagements contractuels envers la mine conformément aux accords. Le reste du personnel d'AV a été licencié fin septembre 2022.


Les actifs d'AV restants (liés aux opérations Letseng) qui avaient une valeur réalisable ont été vendus fin septembre 2022 et le produit de la cession reçu fin novembre 2022.

En l'absence d'autre perspective opérationnelle viable pour AV au Lesotho et après avoir reçu une offre d'achat d'AV par une partie liée au projet Kolo, il a été décidé après mûre réflexion de céder AV ainsi que Druid (Pty) Ltd et Skip FF (Pty) Ltd. Cet accord de vente a été conclu et est entré en vigueur en décembre 2022.

L'activité au cours de l'exercice, décomposée par trimestre, est reprise dans le tableau ci-dessous :

Période	Exercice clos le 31 mars 2022					Exercice clos le 31 mars 2023				
	T1	T2	T3	T4	Exercice	T1	T2	T3	T4	Exercice
Nombre de Tonnes	262.610	284.857	262.681	213.765	1.023.913	226.683				226.683
Carats	2.395	2.912	2.568	1.948	9.823	2.490				2.490
Teneur / 100 Tonnes	0.91	1.02	1.0	0.91	0.96	1.1				1.1

L'activité générée par la société Alluvial Ventures a permis de vendre **3.431 carats** sur l'exercice clos le 31 mars 2023 pour un revenu annuel de **ZAR 37.8 M (2.1 M€)**.

Site de KOLO	
Localisation	
Société	Reskol Diamonds Mining (Pty) Ltd
Statut	En développement des infrastructures / En « phase test »
Minerais	Diamant / Exploitation de filons de kimberlite
Méthode de minage	Mine à ciel ouvert
Forme	Batla est détenteur de 60 % des intérêts de la société

Pour rappel, le Groupe avait, via sa filiale Reskol Diamonds Mining (Pty) Ltd, obtenu le droit d'exploitation minier du site de Kolo au Lesotho, délivré par le « Department of Minerals and Energy » en juillet 2011, valable pour 10 ans.

Ce droit vise 2 sites d'exploitation :

- le site de Kolo qui comprend un filon de kimberlite s'étendant sur environ 1,3 HA.
- Le site de Sekameng qui comprend un filon de kimberlite s'étendant sur environ 4 HA et dont la teneur en diamants n'a pas été identifiée précisément.


Au cours de l'exercice 2021, Reskol avait soumis la demande de renouvellement au conseil minier et au ministre des Mines du Lesotho, conformément aux exigences de la concession minière en vigueur. Reskol a été informé que le ministre des Mines du Lesotho ne renouvellerait pas la concession de Reskol. Toutes les tentatives de dialogue pour parvenir à un accord avec le ministre en dehors du tribunal ont été infructueuses et Reskol a dû intenter une action en justice contre le ministre pour limiter sa capacité à consentir une concession sur la kimberlite de Kolo à un tiers et pour mettre en place le contrôle judiciaire de la procédure de demande de renouvellement suivie par le ministre. Reskol avait réussi à obtenir une ordonnance définitive interdisant au ministre d'accorder une autre concession, préservant ainsi les droits de Reskol. L'affaire a été entendue en avril 2022 et une décision a été rendue contre Reskol en septembre 2022. Reskol a immédiatement lancé une procédure d'appel.

Suite à ces développements et sans perspective claires de succès à Kolo en raison des différentes procédures judiciaires, il a été décidé que le groupe quitterait le Lesotho et vendrait donc l'intégralité de sa participation dans le projet Kolo. En décembre, un accord a été conclu avec l'actionnaire minoritaire de la structure Kolo Holdings qui a

racheté Batla Investment Holdings au Groupe, Batla Investment Holdings étant la holding mauricienne du groupe, dont les filiales étaient Reskol Diamond Mining, Kolo Holdings et Toro Diamonds. Depuis décembre 2022, le Groupe n'a plus d'intérêts actifs au Lesotho.

Reskol Diamonds Mining (Pty) Ltd n'a généré aucun chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 mars 2023 et ne fait plus partie du groupe.

1.1.2.3 Activité « carrière de granit »

Site de ELSANA Granit	
Localisation	
Société	Elsana Quarry (Pty) Ltd
Statut	En activité
Minerai	Granit (pour la construction et la construction de routes)
Méthode de minage	Mine à ciel ouvert
Forme	Batla est détenteur de 26 % des intérêts de la société

La société Elsana Quarry (Pty) Ltd, dans laquelle le groupe détenait une participation effective de 26%, qui exploite une carrière de granit située près de Malmesbury dans la province du Western Cape (République d'Afrique du Sud), procédait à l'extraction et la transformation de granit vendu à l'industrie de la construction routière et du bâtiment.

Après avoir pris la décision stratégique que l'activité d'Elsana n'était pas parfaitement alignée sur l'orientation globale du Groupe en matière de diamants, le conseil d'administration a envisagé la possibilité d'une cession de sa participation dans Elsana. Au cours de l'année, le conseil d'administration a reçu et examiné diverses propositions relatives à la cession de la participation du Groupe dans Elsana, de la part de l'actionnaire minoritaire d'Elsana. Enfin, en novembre 2022, le Groupe a conclu un accord de vente pour la cession de la totalité de sa participation dans Elsana permettant une récupération complète de l'investissement réalisé dans Elsana.

L'activité d'Elsana Quarry (Pty) Ltd n'a pas d'impact significatif sur les états financiers au 31 mars 2023, à l'exception des revenus générés par les services de financement et d'accompagnement fournis par le Groupe à Elsana et des remboursements de prêts reçus avant la cession.

1.1.3 Difficultés rencontrées

❖ Relatives à l'activité « Diamant »

Défis de production d'Alluvial Ventures (Letseng)

Comme indiqué ci-dessus, les mauvaises conditions météorologiques et le minerai humide ont eu un impact négatif sur les volumes de production d'AV. Cela a en outre entraîné des récupérations de diamants plus faibles et des revenus inférieurs aux prévisions pour les trois mois restants du contrat opérationnel qui s'est terminé en juin 2022.

Fin de contrat chez Letseng

Au cours des trois dernières années, le Groupe (via AV) a fait plusieurs propositions à la société minière (Letseng) et à son principal actionnaire (GEM Diamonds) soit pour étendre les opérations d'AV actuelles sur le site, soit pour construire et exploiter une nouvelle usine à Letseng. Malheureusement, ces efforts et investissements considérables dans la durée n'ont pas été récompensés et AV n'a pas été en mesure d'assurer la poursuite des opérations à Letseng. Cela a entraîné une fermeture de l'activité d'AV en juin 2022 suivie du démantèlement du site. Tout le personnel a été licencié et l'équipement a été vendu car il n'y avait pas de nouvelle perspective viable immédiate pour AV.

Concernant le site minier de Kolo et Sekameng (Lesotho)

Au cours de l'année et jusqu'à la cession du projet par le Groupe en décembre 2022, le site est resté en entretien et maintenance. L'objectif premier était toujours le renouvellement de la concession minière. Comme expliqué ci-dessus, le refus du Ministre de renouveler la concession (comme prévu dans l'accord en vigueur avec le gouvernement du Lesotho) a contraint le Groupe à tenter une action en justice au Lesotho. Même si certains droits ont été préservés grâce à une ordonnance du tribunal, l'action en justice n'a pas abouti en faveur de Resko. Tout cela a conduit le Groupe à prendre la décision de céder sa participation dans le projet.

1.1.4 Perspectives d'avenir

❖ Au niveau de l'activité « Diamant »

Malgré tous les efforts pour obtenir une prolongation du contrat précédent ou pour obtenir un nouveau contrat à Letseng, le Groupe n'a pas de projet potentiel viables dans le domaine du diamant.

❖ Autres projets et perspectives

Le conseil d'administration a examiné diverses possibilités d'investissement au cours de l'année et n'a, à ce jour, identifié aucune opportunité viable pour le groupe.

Dans ce contexte, et compte tenu de la réalisation de la quasi-totalité des actifs du groupe, en ce compris la cession en 2023 de la participation dans la société El Nino Mining Proprietary Limited, seule filiale restante du groupe en Afrique du Sud, il est proposé de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation.

La dissolution anticipée pourrait être décidée à la suite de l'approbation des comptes du dernier exercice clos et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions légales et statutaires.

Conformément à la loi, la société subsisterait pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.

La dénomination sociale serait suivie de la mention : « Société en liquidation ».

Le siège de la société resterait le siège social.

Il est proposé de désigner en qualité de liquidateur :

- Monsieur Jean Retief
né le 14 mai 1973 à Cape Town (Afrique du Sud),
de nationalité Sud Africaine,
demeurant 7 Azalea Close, Welgedacht, Cape Town, Afrique du Sud.

Cette désignation mettrait fin aux pouvoirs des administrateurs ainsi que des Commissaires aux Comptes.

Le liquidateur, comme tout autre liquidateur qui viendrait à être nommé en remplacement, serait soumis à toute obligation attachée à son mandat.

Il disposerait des pouvoirs les plus étendus sous réserve de ceux attribués aux associés pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, même à l'amiable, acquitter le passif et répartir le solde, soit en espèces, soit en nature, entre les actionnaires dans la proportion de leurs droits.

En fin de liquidation, il devrait convoquer les actionnaires pour statuer sur les comptes définitifs, sur le quitus de sa gestion et pour constater la clôture de la liquidation.

Le liquidateur ne serait pas rémunéré. Tous les frais à l'occasion de ses fonctions lui seraient cependant intégralement remboursés sur pièces justificatives

1.1.5 Evènements importants survenus depuis la clôture

Par contrat en date du 28 juin 2023, la Société a cédé au profit de la société Blissblog Proprietary Limited :

- les 1.600 (mille six cents) actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 ZAR (un rand) chacune composant l'intégralité du capital social de El Nino Mining Proprietary Limited ; et
- sa créance de prêt en compte courant d'un montant d'environ 48.226.000,00 ZAR (quarante-huit millions deux cent vingt-six mille rands) sur cette société.

Cette cession a permis à la Société de se désengager totalement d'El Nino Mining, dont elle ne souhaitait pas poursuivre les activités, et marque en pratique la cessation des activités commerciales de la Société.

1.1.6 Recherche et développement

Aucun au cours de l'année écoulée.

1.2 Analyse des affaires et de la situation

L'exercice financier montre que les **produits** du Groupe s'élèvent au 31 mars 2023 à **1.702 K€** contre 6.381 K€ pour l'exercice précédent, soit une baisse de - **73 %**.

Le **Chiffre d'Affaires** s'établit à **2.201 K€** contre 6.555 K€ l'exercice précédent, soit une baisse de -**66 %**.

Les **Charges d'Exploitation** du Groupe s'établissent à **2.634 K€** contre 5.542 K€ l'exercice précédent, soit une baisse de **52 %**.

Le **Résultat d'Exploitation** du Groupe s'établit à un montant de négatif **932 K€** contre un montant de 839 K€ lors du précédent exercice, soit une baisse de **1.771 K€**.

Ainsi la trésorerie ressort au 31 mars 2023 à **1.826 K€** contre **3.712 K€** à la fin de l'exercice précédent.

Les actifs financiers à long terme ont diminué de 7.502 K€ pour atteindre un total en fin d'exercice de 1 K€.

Le Groupe n'a plus de salariés.

1.3 Principaux risques et incertitudes

n/a

1.4 Exposé sur les résultats économiques et financiers

Le **total général du bilan** s'élève à **1.831 K€** contre 15.915 K€ lors de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, le **Chiffre d'Affaires** de l'ensemble consolidé du Groupe s'élève à **2.201 K€** contre 6.555 K€ selon les comptes de l'exercice précédent, soit une baisse de **66%** en devise Euro.

Les **Produits d'Exploitation** de l'exercice ont atteint un total de **1.702 K€** contre 6.381 K€ l'exercice précédent, soit une baisse de **73%**.

Les **Charges d'Exploitation** baisse de 5.542 K€ à **2.634 K€**, soit une baisse de 52%.

L'**EBITDA** (« Earnings Before Interest Taxes and Depreciation ») ressort à **-722 K€** au 31 mars 2023 contre 1.506 K€ au 31 mars 2022, soit une baisse de **2.228 K€**.

Le **Résultat d'Exploitation** ou **EBIT** (Earnings Before Interest and Taxes) de l'exercice ressort à **-932 K€** contre 839 K€ lors de l'exercice précédent, soit une baisse de **1.771K€**.

Le **Résultat Financier** de l'exercice ressort à **-332 K€** contre 284 K€ lors de l'exercice précédent.

Le **Résultat Courant Avant Impôts** de l'exercice s'établit à **-1.264 K€** contre 1.123 K€ selon les comptes de l'exercice clos précédent.

L'exercice clos le 31 mars 2023 de l'ensemble consolidé du Groupe fait ressortir une perte de **2.344 K€**.

Ce montant est impacté par un montant d'impôts de 412 K€.

L'amortissement des « survaleurs » (Goodwill *) est quant à lui nul.

(* Il a été convenu de procéder à un amortissement des nouvelles « survaleurs » sur une période de 7 ans)

La **trésorerie** du Groupe est **positive** pour un montant de **1.826 K€** contre 3.712 K€ lors de l'exercice précédent.

Ces éléments peuvent être retrouvés dans le tableau synthétique suivant :

Eléments En K€	Exercice Clos 31 mars 2023 (12 mois)	Exercice Clos 31 mars 2022 (12 mois)	Exercice Clos 31 mars 2021 (12 mois)
Chiffre d'Affaires	2.201	6.555	3.747
Produits d'Exploitation	1.702	6.381	3.777
Charges d'Exploitation	2.634	5.542	4.884
EBITDA	-723	1.506	-294

Résultat d'Exploitation (EBIT)	-932	839	-1.107
Résultat Financier	-332	284	130
Résultat Courant Avant Impôts	-1.264	1.123	-977
Résultat Exceptionnel	-516	45	166
Impôts	-412	421	-201
Amortissement des Survaleurs (Goodwill)	0	0	0
Résultat des Sociétés Mises en Equivalence	4	0	0
Intérêts minoritaires	-152	-1	0
Résultat Net Consolidé	-2.192	747	-610

1.5 Présentation des Comptes Consolidés

Quoique le Groupe n'ait aucune obligation légale en la matière, les comptes consolidés, certifiés par les commissaires aux comptes, qui vous sont présentés, vous permettent ainsi d'avoir une vision globale de l'activité et de la situation du Groupe constitué par la Société, ses filiales et sociétés contrôlées.

Au 31 mars 2023, le périmètre de consolidation du Groupe Batla Minerals comprenait les sociétés suivantes :

Sociétés	Informations	% intérêts	Méthode de Consolidation
BATLA MINERALS	Société anonyme de droit français au capital de 53.500 euros, immatriculée au registre du commerce des sociétés de FREJUS sous le numéro 493056162 ayant son siège social Zac de Cerceron 610, Voie Denis Papin, 83700 Saint-Raphaël	N/A	Mère
EL NINO MINING	Société de droit sud-africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 1 600 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2001/019313/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2 nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale

Les comptes consolidés au 31 mars 2023 font ressortir un résultat net négatif pour le Groupe égal à **2.344 K Euros**.

1.6 Tableau des Résultats du Groupe

Le tableau des résultats du Groupe pour les cinq derniers exercices clos figure en Annexe 2.

II- RAPPORT SUR LA SITUATION ET L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

2.1 Activité et situation de la Société

La Société a poursuivi son activité de holding, s'attachant avec la plus grande rigueur et la plus grande vigilance à suivre l'évolution des sociétés du Groupe.

2.2 Perspectives d'avenir

La Société a recentré toute son activité sur la gestion du Groupe.

2.3 Principaux risques et incertitudes

La Société n'a pas identifié de risques ni incertitudes de nature précise.

2.4 Evènements importants survenus depuis la clôture

Cession de la participation de la Société dans la société El Nino Mining Proprietary Limited, seule filiale restante du groupe en Afrique du Sud.

2.5 Recherche et développement

Néant

2.6 Capital Social et Participations

Le capital social de Batla Minerals au 31 mars 2023 est de 53.500 € constitué de 5.350.000 actions d'une valeur nominale de 0,01 €.

Compte tenu des déclarations de franchissements de seuils reçues par la Société en application des dispositions de l'Article L. 233-7 du Code de commerce et de l'article 13 des statuts de la Société, vous trouverez ci-après et conformément à l'Article L. 233-13 du Code de commerce l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement, au 31 mars 2023, les pourcentages du capital social et des droits de vote aux assemblées générales visés :

Intitulé du Compte	% du Capital	% des Droits de Vote
Garfield B.V.	88.85%	93.29%

Capital social : 5.350.000 actions

Droits de Vote : 9.673.674 DV

Les participations détenues directement ou indirectement par Batla Minerals dans d'autres sociétés sont présentées dans l'organigramme joint en Annexe 1.

2.7 Modalités particulières de participation des actionnaires à l'assemblée générale

Conformément aux dispositions de l'article L.22-10-10 5° du Code de Commerce, il est précisé que les modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont prévues aux articles 23 et 24 des statuts de la Société.

2.8 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le total général du bilan s'élève à **1.704.762 €** au 31 mars 2023 contre 10.943.891 € au 31 mars 2022.

La Société n'a à ce jour qu'une activité de holding financière, elle ne réalise pas de Chiffre d'Affaires.

Ses ressources proviennent de la facturation d'intérêts sur les prêts accordés à sa filiale El Nino Mining (Pty) Ltd et à la société Metecho Holdings (une partie de l'année). Le prêt El Nino est "à long terme" et sujet à remboursement conformément aux contrats respectifs.

Le montant des produits financiers s'est élevé à **5.856.101 €**, dont une reprise sur dépréciations antérieures de 5.619.355 €.

Le montant des charges d'exploitation de l'exercice ressort à **196.830 €** contre 106.006€ l'exercice précédent.

Les comptes annuels de la Société font ressortir un **bénéfice de 828.656 €**.

2.9 Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

Le 5 décembre 2022, l'Assemblée Générale a autorisé l'affectation des « autres réserves » d'un montant de 5 269 500 € au compte 'report à nouveau', qui a ainsi été ramené à un montant négatif de < 5 965 107 > €, afin d'absorber en partie les pertes passées.

Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023 se soldent par un bénéfice de 828.656€ que nous vous proposons d'affecter au compte 'report à nouveau' qui, compte tenu du 'report à nouveau' négatif de 5.965.107 €, sera ainsi porté à <5.136.451 €>.

Il est par ailleurs proposé, à la suite de l'approbation des comptes et de l'affectation du résultat, de procéder au remboursement partiel de la prime d'émission (qui provient d'une augmentation de capital réalisée en 2007 à l'occasion de l'introduction de la Société sur Euronext Access et s'élève à un montant total de € 6.737.759 au 31 mars 2023), à hauteur d'un montant de € 1.391.000, par voie de distribution exceptionnelle dudit montant aux actionnaires.

2.10 Dividendes versés

Au titre des trois derniers exercices, il n'a été distribué aucun dividende. En revanche, par décision de l'assemblée générale du 5 décembre 2022, il a été procédé au remboursement partiel de la prime d'émission (provenant d'une augmentation de capital réalisée en 2007 à l'occasion de l'introduction de la Société sur Euronext Access et s'élevant alors à un montant total de € 16.795.759), à hauteur d'un montant de € 10.058.000, par voie de distribution exceptionnelle dudit montant aux actionnaires, soit € 1,88 par action.

2.11 Délais de paiement

FACTURES REÇUES NON REGLEES AU 31-03-2023 DONT LE TERME EST ECHU

Dans le respect des dispositions liées à la loi de Modernisation de l'Economie (article L.441-6-1 du Code de commerce), les délais de paiement à l'égard de nos fournisseurs doivent être publiés.

Les factures fournisseurs sont payables à réception / à 30 jours après réception selon les fournisseurs.

	<i>0 jour (indicatif)</i>	1-30 jour(s)	31-60 jours	61-90 jours	> 120 jours	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures concernées (€ H.T.)	0	€0			€0	€0
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice	0	0%			0%	0%

FACTURES CLIENTS

Il n'y a pas de factures clients non réglées; les seuls montants impayés sont des intérêts au titre des prêts consentis à des sociétés du Groupe.

2.12 Conventions visées à l'Article L 225-38 du Code de Commerce

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les conventions réglementées visées à l'article à L. 225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par votre conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé.

❖ Cession de la créance résultant du Prêt Metecho Holdings

La Société avait consenti à la société METECHO HOLDINGS, une société constituée aux termes du droit Mauricien dont l'unique actionnaire est la société Garfield BV, un prêt d'un montant en principal de € 6.500.000, dont € 6.000.000 avaient été tirés, portant intérêt au taux annuel de LIBOR + 250 basis points ("BPS") (avec un intérêt de retard de 250 BPS au-dessus du taux déjà facturé sur toute somme restant impayée à la date de son échéance).

Par acte en date du 4 novembre 2022, la société Garfield BV, en sa qualité d'unique actionnaire de la société METECHO HOLDINGS, a racheté à la Société la créance résultant de ce prêt, qui a par conséquent pris fin, moyennant le paiement d'un montant correspondant au montant en principal des sommes prêtées, augmenté des intérêts y afférents (et demeurés impayés) à la date de la cession ainsi que d'éventuels intérêts de retard. Ce paiement a été réalisé par compensation avec une créance liquide et exigible détenue par la société GARFIELD BV sur la Société, la Société ayant ainsi pu bénéficier du règlement intégral des montants dûs au titre de ce prêt.

Par décisions en date du 21 octobre 2022, la cession de créance a été autorisée par le Conseil d'Administration de la Société, étant entendu que Monsieur Kevin Robertus Van den Nieuwenhuijzen, administrateur occupant également des fonctions de membre du Conseil d'administration dans la Société GARFIELD BV, n'a pas pris part au vote.

Les conventions suivantes, bien que réalisées lors d'un exercice antérieur, ont continué de porter effet lors de l'exercice clos le 31 mars 2023

❖ Prêt El Niño Mining

Le contrat de prêt entre la Société et El Niño Mining (Pty) Ltd du 25 mai 2007, tel qu'amendé par un avenant du 1^{er} octobre 2007, un avenant du 25 mai 2008 et un avenant du 1^{er} avril 2010, s'est poursuivi au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023. Les termes essentiels de ce prêt sont les suivants :

- montant prêté : 17 730 000 €
- intérêts : Euribor 1 an +1 % plafonné à 3% payables semestriellement

- durée : indéterminée

Ce prêt accordé par la société mère à sa filiale, El Nino Mining (Pty) Ltd a servi à acquérir certains actifs du Groupe.

Au 31 mars 2023, les paiements suivants ont permis de rembourser partiellement le prêt consenti par la Société à sa filiale El Nino Mining (Pty) Ltd :

- 2.890.000 € durant l'exercice 2015/16
- 800.000 € durant l'exercice 2016/17
- 5.100.000 € durant l'exercice 2017/18
- 1.017.000 € durant l'exercice 2018/19
- 1.835.000 € durant l'exercice 2019/20
- 105.000 € durant l'exercice 2020/21
- 1.015.000 € durant l'exercice 2021/22
- 3.020.000 € durant l'exercice 2022/2023

Le montant des intérêts facturés pour l'exercice 2022/2023 s'élève à 128.872.89 €.

❖ **Autorisation de paiement de prestation de conseil pour un administrateur**

Selon le procès-verbal du 19 mai 2016, le Conseil d'Administration de la Société Batla Minerals S.A. a autorisé la Société à verser à Monsieur Carlo Soors, administrateur, une somme de 12.100 € TTC (douze mille cent Euros) pour ses prestations de conseil au cours d'un exercice.

Monsieur Carlo Soors a facturé à la Société une somme de 12.100 € le 24 janvier 2023. Cette facture a été payée le 25 janvier 2023.

Aucun des autres mandataires sociaux ne reçoit une rémunération de la part de la Société.

2.13 Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'Article L 225-102-1, figure ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société durant l'exercice écoulé.

M. Carlo Soors	Néant	-
M. Kevin van den Nieuwenhuijzen	Directeur	Specialist Aviation Service Ltd (UK) Hawkfield Corporation NV Garfield BV Metecho Holding (Maurice) El Nino Mining (Pty) Ltd
M. Jean Retief	Président Directeur Général	Batla Minerals S.A.
	Directeur Général	El Nino Mining (Pty) Ltd
	Directeur	Batla Resources (Pty) Ltd Elsana Quarry (Pty) Ltd

Aucun jeton de présence n'a été versé durant l'exercice clos le 31 mars 2023.

Nous vous rappelons que les mandats des 3 membres du conseil d'administration ont été renouvelés pour trois exercices lors de l'assemblée annuelle tenue en 2021.

2.14 Modalités d'exercice de la direction générale

Nous vous informons que depuis le 31 mars 2015, Monsieur Jean David RETIEF exerce les fonctions de Président Directeur Général de la Société.

2.15 Information relative à la participation des salariés au capital social de la Société

Aucun salarié de la Société ou de l'une quelconque de ses filiales ne détient de participation. Seul M. Jean RETIEF, Président Directeur Général de la Société détient 5.100 actions.

2.16 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en compte aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI.

2.17 Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise.

2.17.1 Conventions conclues par un mandataire social ou un actionnaire significatif de la Société

Nous vous informons qu'aucune convention réglementée nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé entre un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société et une filiale de cette dernière, à l'exception de l'acquisition, par la société Valmont Investment and Consulting (pty) Ltd (Valmont), dont Mr Jean Retief, Président du Conseil d'Administration de la Société, est le représentant légal et unique actionnaire, en association avec Mr Kobus de Kock, actionnaire minoritaire de la société Elsana Quarry (Pty) Ltd., des activités du groupe dont la Société fait partie en Afrique du Sud, développées au sein de la société Elsana Quarry (Pty) Ltd., détenue à 53% par la société BATLA Resources (Pty) Ltd., elle-même détenue à 49% par la société El Nino Mining (Pty) Ltd., filiale à 100% de la Société. Il est précisé que cette acquisition a été soumise, à toutes fins utiles, au Conseil d'Administration de la Société, qui l'a approuvée par décisions en date du 20 septembre 2022, Mr Jean Retief n'ayant pas pris part au vote.

2.17.2 Mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

M. Carlo Soors	Néant	-
M. Kevin van den Nieuwenhuijzen	Directeur	Specialist Aviation Service Ltd (UK) Hawkfield Corporation NV Garfield BV El Nino Mining (Pty) Ltd Metecho Holdings
M. Jean Retief	Président Directeur Général	Batla Minerals S.A.
	Directeur Général	El Nino Mining (Pty) Ltd
	Directeur	Batla Resources (Pty) Ltd Elsana Quarry (Pty) Ltd

2.16.3 Délégations de pouvoirs et de compétence en matière d'augmentation de capital

Aucune délégation de compétence ou de pouvoirs n'a été accordée au Conseil d'Administration par l'Assemblée générale des actionnaires aux fins d'augmentation de capital social.

2.16.4 Description des politiques de diversité appliquées aux membres du conseil d'administration

Néant

2.17 Tableau des résultats de la Société

Ci-joint, en Annexe 3, le tableau des résultats de la Société sur les 5 dernières années.

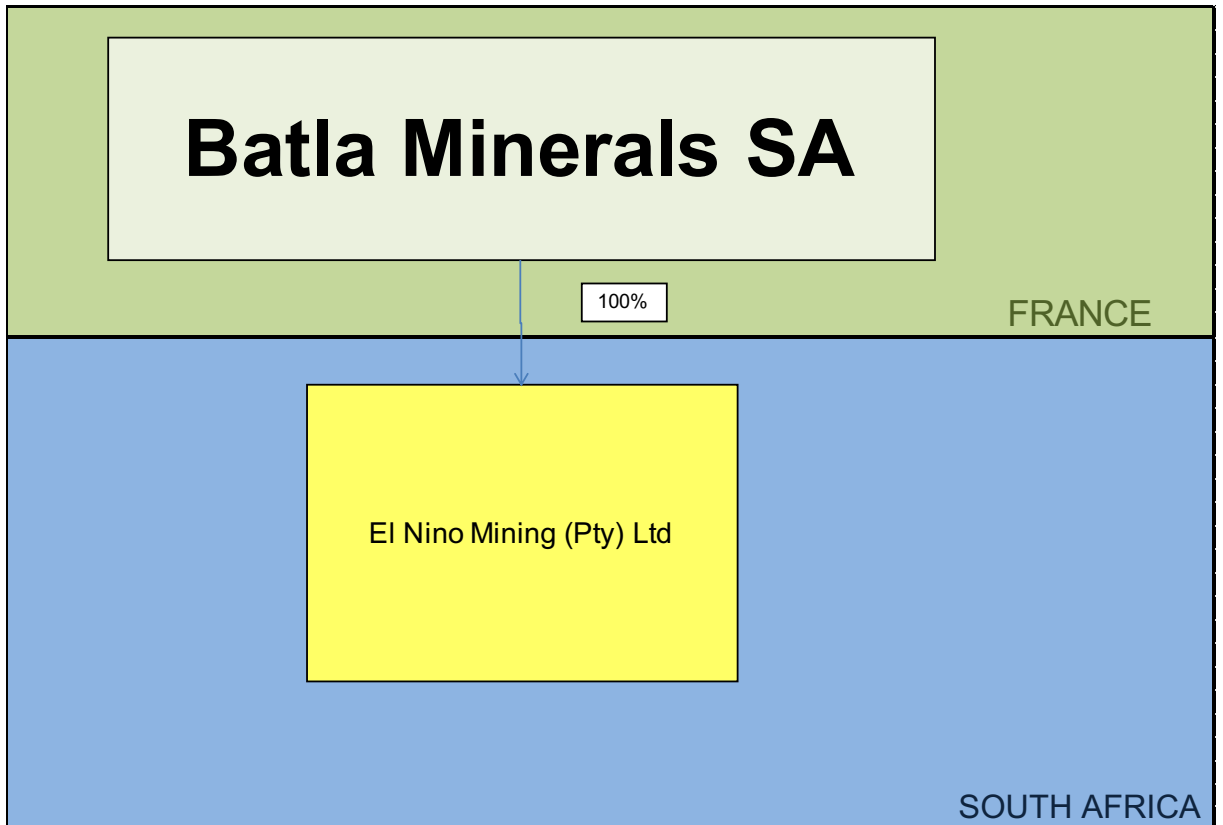
* *

*

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Fait à Cape Town
Le 6 juillet 2023
Le Conseil d'Administration

ANNEXE 1



ANNEXE 2

TABLEAU DES 5 DERNIERS EXERCICES CONSOLIDES

	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020	31/03/2019
--	------------	------------	------------	------------	------------

I- Situation Financière en Fin d'exercice (en K€)

a) Capital Social	53.5	53.5	53.5	53.5	53.5
b) Nombre d'actions émises	5,350,000	5,350,000	5,350,000	5,350,000	5,350,000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-

II- Résultat Global des Opérations effectives (en K€)

a) Chiffre d'Affaires HT	2 201	6 555	3 747	9 854	8 116
b) Bénéfice avant Impôt, amortissements et provisions	-1 570	1 835	2	3 947	2 822
c) Impôt	412	421	-201	1 512	462
d) Bénéfice après Impôt mais avant amortissements et provisions	-1 982	1 414	203	2 435	2 360
e) Bénéfice après Impôts, amortissements et provisions	-2 192	747	-610	1 374	1 439
f) Montant des bénéfices distribués	10 058	0	0	0	0
g) Participation des salariés	0	0	0	0	0

III- Résultat des Opérations réduit à une seule action (en €)

a) Bénéfice après Impôt mais avant amortissements et provisions	-0.37	0.26	0.04	0.46	0.44
b) Bénéfice après Impôts, amortissements et provisions	-0.41	0.14	-0.11	0.26	0.27
c) Dividende versé à chaque action	1.88	0	0	0	0

IV- Personnel (en K€)

a) Nombre de salariés	54	107	114	112	114
b) Montant de la masse salariale	700	1 451	1 033	1 451	1 888
c) Montant des sommes versés au titre des avantages sociaux	210	435	274	356	383

ANNEXE 3

APECA COMPTABILITE CONSEIL

SA BATLA MINERALS

Page : 36

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros		31/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	53 500	53 500	53 500	53 500	53 500
	Nombre d'actions ordinaires	5 350 000	5 350 000	5 350 000	5 350 000	5 350 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)					
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	56 248	(84 053)	(7 682)	43 210	32 351
	Impôts sur les bénéfices					
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	1 110 783	872 304	56 485	523 499	828 656
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions					
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié					
	Montant de la masse salariale					
	Montant des sommes versées en avantages sociaux					